

TARIFS DE LOCATION DE SALLES – HORS COMMUNE

A compter du 1^{er} janvier 2024

Salle et prestation	Utilisation	Tarif 2024
Relais Culturel		
Roi René + Cafétéria	Journée	1 247€
	Week-end (2 jours)	1 560€
	Week-end (3 jours)	2 184€
	Week-end (4 jours)	2 807€
	Semaine (7 jours)	4 678€
	Caution principale	1 050€
	Caution nettoyage	525€
Cafétéria	Journée	277€
	Week-end (2 jours)	347€
	Week-end (3 jours)	485€
	Week-end (4 jours)	624€
	Semaine (7 jours)	1 040€
	Caution principale	420€
	Caution nettoyage	158€
Plantagenêt	Journée	485€
	Week-end (2 jours)	606€
	Week-end (3 jours)	849€
	Week-end (4 jours)	1 091€
	Semaine (7 jours)	1 819€
	Caution principale	420€
	Caution nettoyage	158€
Carré des Arts		
Salle de spectacle + Salle Hélène Boumard	Journée	1 247€
	Week-end (2 jours)	1 560€
	Week-end (3 jours)	2 184€
	Week-end (4 jours)	2 807€
	Semaine (7 jours)	4 678€
	Caution principale	1 050€
	Caution nettoyage	525€
Salle de spectacle	Journée	1 016€
	Week-end (2 jours)	1 271€
	Week-end (3 jours)	1 779€
	Week-end (4 jours)	2 287€
	Semaine (7 jours)	3 812€
	Caution principale	1 050€
	Caution nettoyage	525€
Salle Hélène Boumard	Journée	231€
	Week-end (2 jours)	289€
	Week-end (3 jours)	405€
	Week-end (4 jours)	520€
	Semaine (7 jours)	867€
	Caution principale	420€
	Caution nettoyage	158€

Bibliothèque Maison Rouge		
Salle Houdebine*	Journée	137€
	Week-end (2 jours)	172€
	Week-end (3 jours)	241€
	Week-end (4 jours)	309€
	Semaine (7 jours)	515€
	Caution principale	420€
	Caution nettoyage	158€
Prestations		
Espace Traiteur	Par jour	105€
	Caution principale	630€
	Caution nettoyage	158€
Chauffage	Demi-journée (moins de 4h) Du 15/10 au 15/04 (la tarification ne s'applique pas si le chauffage n'est pas en fonction sur ces dates)	25€
	Journée Du 15/10 au 15/04 (la tarification ne s'applique pas si le chauffage n'est pas en fonction sur ces dates)	50€
Régisseur	Tarif horaire avant 22h00	37€
	Tarif horaire après 22h00, dimanche et jour férié	53€
Déplacement des services techniques	Tarif horaire	26€

***ATTENTION :** La Salle Houdebine ne peut être réservée qu'à titre exceptionnel et dans le cas où l'objet de la réservation a un lien avec le domaine culturel (exposition, projection, etc.). Les demandes seront étudiées par les services de la Commune.